

# Les écoles au moyen âge

Autor(en): **Barbey, Léon**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **64 (1935)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040820>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment, aisément, sur des questions qui l'intéressent et qui entrent dans les préoccupations de sa propre vie.

*La comptabilité* a enfin conquis une place de choix dans notre programme renouvelé. Et ce n'est pas trop tôt ! Nos chefs d'exploitation agricole ou artisanale, notre peuple, ne veulent et ne savent ni compter, ni prévoir. Et quand leurs affaires ne vont pas, ils ne s'en prennent jamais à eux-mêmes et à leur incurie, ils en veulent aux pouvoirs publics et se contentent de pousser des gémissements stériles contre la dureté des temps. La comptabilité bien inculquée, de façon à s'incorporer ensuite dans la vie réelle, joue un rôle profondément constructeur, non pas parce que, par elle-même, elle crée des apports financiers, mais parce qu'elle conduit au contrôle de la valeur de son travail professionnel, qu'elle incite à porter remède aux défauts et aux lacunes, et qu'elle encourage par le fait l'effort persévérant et le sacrifice consenti au moment opportun. Nous n'en dirons pas davantage puisque des directions précises sont données maintenant, sous ce rapport, à tous les maîtres chargés de cours. La voie à suivre ne sera plus encombrée par l'arithmétique proprement dite qui jouera désormais ici le rôle d'auxiliaire, fort utile d'ailleurs.

Enfin, *l'instruction civique* aura sa place bien marquée et son processus nettement déterminé. Il est indispensable que les citoyens connaissent l'organisation et l'administration de leur commune et de leur paroisse, qu'ils soient capables de s'y intéresser dans un esprit de collaboration bien entendu, qu'ils sachent distinguer entre démocratie, monarchie et dictature, qu'ils aient conscience de leurs droits et surtout de leurs devoirs dans le domaine civique du canton et de la Confédération, qu'ils sachent apprécier objectivement les partis politiques et leurs programmes, qu'ils soient à même d'opter en connaissance de cause entre centralisation et fédéralisme. La géographie, économique surtout, et l'histoire des temps modernes, seront à cet effet des terrains à explorer.

Chers instituteurs, éducateurs dévoués du pays de Fribourg, voilà de riches moissons en perspective, voilà une belle et précieuse activité qui s'offre à votre zèle de serviteurs du Christ et de bienfaiteurs de la jeunesse !

FIRMIN BARBEY.

---

## LES ÉCOLES AU MOYEN ÂGE

---

L'activité pédagogique du moyen âge n'a pas échappé plus que d'autres œuvres de cette époque à l'incompréhension et au parti pris de dénigrement des pontifes ou des simples thuriféraires du rationalisme. De nombreux auteurs, par ailleurs érudits et dénués de haine personnelle contre l'Église, n'ont pas su se montrer objectifs.

en cette matière ; leurs jugements sont fortement pimentés du fameux préjugé qui s'exprime poétiquement par la formule : les ténèbres du moyen âge.

Un historien de la pédagogie qui jouit d'une haute autorité en France, Gabriel Compayré (1843-1913), membre de l'Institut, inspecteur général de l'Instruction publique, encore qu'il ne manque pas de rendre ici et là justice à l'Eglise avec une belle franchise, se permet, lui aussi, des affirmations de cette sorte, indignes d'un historien pourvu de titres aussi honorables. Qu'on en juge.

A la page 55 de son *Histoire de la pédagogie*<sup>1</sup>, destinée aux écoles normales, Compayré écrit :

Si les premiers docteurs de l'Eglise témoignèrent parfois de quelque sympathie pour les lettres profanes, c'est que, dans leur jeunesse, avant de recevoir le baptême, ils avaient fréquenté eux-mêmes les écoles païennes. Mais, ces écoles une fois fermées, le christianisme n'en rouvrit pas d'autres, et, après le IV<sup>me</sup> siècle, une nuit profonde couvrit l'humanité. Le travail des Grecs et des Romains fut comme non avenu. Le passé n'existait plus. L'humanité recommençait à nouveau. Au V<sup>me</sup> siècle, Sidoine Apollinaire déclare que « les jeunes gens n'étudient plus, que les professeurs n'ont plus d'élèves, que la science languit et meurt ». Plus tard, Loup de Ferrières, le favori de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, écrit que l'étude des lettres est presque nulle. Dans les premières années du XI<sup>me</sup> siècle, l'évêque de Laon, Adalbéric, avoue que « plus d'un évêque ne savait pas compter sur ses doigts les lettres de l'alphabet ». En 1291, de tous les moines du couvent de Saint-Gall, il n'y en avait qu'un qui sût lire et écrire. Les notaires publics étaient si difficiles à trouver qu'on était réduit à passer les actes verbalement. Les seigneurs tiraient vanité de leur ignorance. Même après les efforts du XII<sup>me</sup> siècle, l'instruction resta un luxe pour les laïques ; elle était le privilège des ecclésiastiques qui, eux-mêmes, ne la poussaient pas bien loin. Les Bénédictins confessaient qu'on n'étudiait les mathématiques que pour être en état de calculer la date du jour pascal.

Si les choses en étaient là, on comprend que Compayré ait intitulé ce paragraphe : Faiblesse intellectuelle du moyen âge ; on peut même penser qu'il pousse assez loin la grandeur d'âme en usant d'un euphémisme poli. En réalité, ce ne serait pas simplement de faiblesse, mais de néant intellectuel qu'il faudrait parler.

Notons encore que notre historien se défend comme d'une chose injuste de faire à l'Eglise du moyen âge un procès de tendance et de la représenter comme systématiquement hostile à l'instruction. Tout au contraire, c'est le clergé qui, au milieu de la barbarie générale, maintint quelque tradition de la culture antique. Les seules écoles de ce temps, ce sont les écoles épiscopales et claustrales, annexées les unes aux évêchés, les autres aux monastères. Les ordres religieux associaient volontiers le travail manuel et le travail de l'esprit. Dès 530<sup>2</sup>, saint Benoît fondait le couvent du Mont-Cassin et rédigeait des statuts qui faisaient une part, dans la vie des moines, à la lecture, au travail intellectuel (*ibid.*, p. 56).

<sup>1</sup> Chez Paul Mellottée, Paris, 32<sup>me</sup> édition, s. d. ; la 1<sup>re</sup> édition est de 1885. — On peut, du reste, trouver autant à redire sur le même sujet chez Damseaux ou Guex, l'un Belge, l'autre Suisse.

<sup>2</sup> Plus exactement 529.

Selon Compayré, l'ignorance du moyen âge est imputable aux conditions sociales et linguistiques. Quelle qu'en soit la cause, il n'en reste pas moins que cette ignorance était générale selon lui, au point que « trop de chrétiens confondaient l'ignorance et la sainteté » (*ibid.*).

On ne peut se défendre d'une première impression de malaise en passant de la page 55 à la page 56 de Compayré. A l'une, en effet, il déclare que les acquisitions culturelles gréco-romaines étaient alors comme si elles n'eussent jamais été ; à l'autre, il félicite l'Eglise d'avoir, en ce même temps, maintenu « quelque tradition de la culture antique ». Est-ce que Compayré fait une étude historique ou bien se livre-t-il à des développements oratoires tendancieux qui n'ont rien à voir avec la science ?

D'un côté, il proclame que le christianisme ne rouvrit pas d'écoles après la fermeture de celles du paganisme ; d'un autre, il affirme que les seules écoles du moyen âge furent les écoles fondées par l'Eglise auprès de chaque cathédrale et de chaque abbaye. Que penser de ce professeur qui se contredit ainsi d'une page à la suivante ?

Après une allusion à quelques Pères de l'Eglise qui « alliaient dans une certaine mesure la foi religieuse et le culte des lettres » (p. 51), comme saint Basile ou saint Jérôme, tous deux du IV<sup>me</sup> siècle, on apprend qu'il faut attendre la fin du VIII<sup>me</sup> siècle pour voir surgir « un *premier essai* pour allier les lettres classiques et l'inspiration chrétienne » (p. 59), tenté par le moine Alcuin. Et encore ce ne fut qu'une tentative éphémère ; la déplorable nuit intellectuelle était toujours des plus noires au XII<sup>me</sup> siècle.

Inutile de poursuivre.

Il apparaît que, dans l'ensemble de son chapitre sur les écoles du moyen âge, Compayré commet deux sortes d'erreurs : des erreurs de fait et des erreurs de jugement.

Les erreurs de fait sont plus ou moins explicables. Il n'existe pas, en effet, de document d'ensemble qui nous renseigne globalement sur la situation scolaire au V<sup>me</sup>, au VIII<sup>me</sup> ou au XII<sup>me</sup> siècle. L'historien de la pédagogie en est réduit à éplucher des textes qui contiennent quelque donnée précise sur la question qui l'occupe, au milieu de nombreux autres renseignements. Ces données sont éparses et terriblement lacunaires. On n'a pas le droit, mais on est souvent tenté, de nier l'existence de ce qui n'est pas attesté formellement par les documents. Si vous abordez l'étude des écoles au moyen âge avec l'impression préalable qu'elles étaient rares et ne valaient pas grand'chose, vous aurez vite cédé à la tentation, franchi le pas, fait le faux pas. Vous vous jetterez sur une parole qui corrobore votre persuasion, vous la monterez en épingle et éclairerez tout votre exposé par cette parole sans en avoir vérifié l'exactitude et la portée précise, mais très fiers d'avoir avec vous Sidoine Apollinaire, Loup de Ferrières ou Adalbéric de Laon.

Avec la même méthode, on pourrait écrire une histoire (?) des écoles au moyen âge prouvant exactement le contraire de ce que disent Compayré et les membres de la confrérie unis dans la foi à la nuit du moyen âge. Il suffirait de recueillir des textes de ce temps glorifiant la culture ou signalant des institutions scolaires alors prospères, et de généraliser hardiment leur contenu. Ce ne serait pas difficile, ces textes ne manquant point. Car, si l'on peut reprocher à Compayré des erreurs de faits, c'est justement en ce sens qu'il néglige toute une série de documents qui font contrepoids aux siens. Il ne présente ainsi qu'un aspect de la réalité scolaire au moyen âge, ce qui revient à en fausser le portrait.

Au lieu du texte emprunté — sans référence exacte — à Sidoine Apollinaire (430-489), évêque de Clermont, on pourrait, par exemple, citer saint Césaire, évêque d'Arles (470-543).

Non seulement, dit un de ses biographes, il lisait sans cesse l'Évangile et les saints Pères, mais il voulut que ses clercs cherchassent dans les bons livres l'instruction qui apaise, qui change, qui élève et qui sauve. Apprendre à lire, à étudier les saintes lettres, voilà une recommandation de tous les instants. Il la faisait aux enfants de l'école épiscopale dans la cité et des écoles presbytérales dans les paroisses. Lui-même prenait plaisir à visiter les classes, et Florien nous révèle qu'il ne dédaignait pas d'épeler les premiers éléments de l'alphabet avec les derniers venus.

Nul n'était admis aux ordres s'il n'avait prouvé avoir lu l'Écriture sainte en entier au moins quatre fois...

... Une de ses *Admonitions* renferme des passages extrêmement curieux qui nous permettent de juger des préoccupations de l'évêque. C'est ainsi que les illettrés doivent premièrement venir au sermon et ensuite se procurer le secours d'un maître. « Les négociants, s'écrie l'orateur, quand ils sont illettrés, payent des mercenaires pour tenir leurs comptes et connaître exactement leurs affaires ; hé bien, le chrétien n'en fera-t-il pas autant pour conquérir la récompense éternelle ? Procurez-vous donc à prix d'argent le secours d'un homme de lettres... Le prétexte du manque de temps n'est pas valable, encore moins celui de l'incapacité intellectuelle <sup>1</sup>. »

C'est ce même Césaire, devenu métropolitain, à la tête d'une province de vingt-sept évêchés <sup>2</sup>, qui réunit en 529 le II<sup>me</sup> Concile de Vaison, où fut pris un décret important au point de vue pédagogique :

Tous les prêtres qui sont placés à la tête des paroisses imiteront l'usage italien et prendront avec eux les jeunes lecteurs pour leur donner assidûment l'instruction <sup>3</sup>.

Il serait aisé de prolonger cette riposte en opposant aux affirmations de Compayré des affirmations contraires pour tous les siècles

<sup>1</sup> *Saint Césaire*, par l'abbé M. Chaillan, Lecoffre, 2<sup>me</sup> édition, 1912, p. 45 et suivantes ; les renseignements ci-dessus sont tirés de la *Vie de saint Césaire, évêque*, écrite par ses amis Cyprien, Firmin, Vivence, Messien et Etienne.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 169.



du moyen âge et pour toutes les régions. Au VI<sup>me</sup> siècle, Boèce († 524), traducteur et commentateur de la logique d'Aristote, auteur d'ouvrages de mathématiques, de théorie musicale, sans parler de théologie ; enfin, de la *Consolation philosophique* dont « les arguments sont uniquement rationnels et basés sur la philosophie néo-platonicienne »<sup>1</sup>. Au même siècle, et encore en Italie, Cassiodore publie, en 540, un traité, *De l'âme*, « ouvrage de vulgarisation philosophique », propose au pape Agapet (535-536) de créer une université chrétienne, fonde un couvent pour moines lettrés, écrit des *Institutions*, où il traite non seulement de théologie, mais aussi des arts libéraux ; on lui doit même un cours sur l'art d'écrire, *De Orthographia*, et des œuvres historiques<sup>2</sup>.

Au même siècle, en France, saint Avit († 518), évêque de Vienne ; Fortunat, de Poitiers († 609) ; Grégoire, de Tours († 594) ; chez les Suèves, en Portugal, Martin, archevêque de Braga († 580) ; en Espagne, Léandre, archevêque de Séville († 600), puis son frère Isidore († 636) ont laissé des ouvrages qui témoignent de leur culture personnelle, poétique, scientifique et philosophique, et de leurs efforts pour répandre l'instruction. La supériorité intellectuelle des gens d'Eglise catholique est même l'un des motifs humains qui expliquent la décadence des Eglises ariennes si puissantes à un moment donné<sup>3</sup>.

Et ainsi de suite.

Mais à quoi bon ?

Cette nouvelle série de documents laisserait à son tour des lacunes et ne présenterait qu'une face de la réalité, celle que Compayré a négligée.

La seule méthode consiste à accepter tous les documents, et ceux qui prouvent les créations scolaires du moyen âge et ceux qui en attestent les insuffisances. On se rend alors compte que le problème est mal posé. Il est impossible de réunir en un tableau les institutions scolaires de cette époque, parce que cette époque n'est pas homogène. Son histoire générale et son histoire pédagogique comportent des hauts et des bas, des heures glorieuses et des périodes où tout va à vau-l'eau, et cette alternance est due à des facteurs disparates. Il est absolument nécessaire de se livrer à des recherches détaillées sur chaque règne et chaque royaume, en se rappelant, en outre, que l'absence de mention ne prouve pas l'inexistence des écoles, et que la promulgation de décrets en faveur des écoles ne prouve pas encore qu'aussitôt les écoles surgirent partout.

Ce qui est homogène au moyen âge, à défaut des institutions, c'est un certain esprit, ou mieux quelques grandes lignes communes dans la manière de juger, entre autres, la valeur de l'instruction.

<sup>1</sup> G. Schnürer, *L'Eglise et la civilisation au moyen âge* ; Payot, Paris, 1933, p. 174, tome I.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 177 et suivantes.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 236.

Ici, nous rejoignons cette erreur de jugement commise par Compayré. Il semble, à le lire, qu'il confonde l'état de la culture scientifique et philosophique de l'humanité avec la statistique des gens qui ont appris le *b, a, ba*. Or, dans le domaine de l'instruction profane, une caractéristique du moyen âge est précisément de préférer la profondeur à la superficie étendue, mais mince, la qualité à la quantité des intellectuels et d'entretenir son régime scolaire dans cet esprit. Il ne s'agit pas de se prononcer aussitôt rigoureusement pour ou contre ce système : l'historien doit admettre d'abord que ce système a existé, comprendre ce qui en est résulté, et dégager la cohérence des idées et des œuvres pédagogiques du moyen âge.

\* \* \*

Les exposés tendancieux auxquels j'ai fait allusion nous ont mis au cœur un grand désir de trouver enfin des travaux sérieusement documentés sur les faits et des jugements d'ensemble sereins et objectifs sur l'esprit de la pédagogie au moyen âge. Je crois rendre service à mes lecteurs en leur signalant de récentes études qui remplissent ces conditions.

Au premier point de vue, on trouvera des renseignements très précis dans la *Revue des sciences religieuses*, où M. G. Bardy a étudié, en 1932, l'Eglise et l'enseignement durant les trois premiers siècles et, en 1934, l'Eglise et l'enseignement au IV<sup>me</sup> siècle.

Plus récemment, à partir de janvier 1935, la *Revue belge de pédagogie* a publié une série d'articles sur les *Ecoles du moyen âge*, dus à M. L. Riboulet, auteur d'une bonne *Histoire de la pédagogie*, où manque trop souvent, toutefois, l'indication exacte des sources.

L'ouvrage monumental de M. G. Schnürer, professeur à l'Université de Fribourg, *L'Eglise et la civilisation au moyen âge*, dont deux tomes sont traduits en français, contient des indications abondantes et précieuses sur notre question.

Enfin, M. Maxime Reymond, archiviste à Lausanne, consacre des études très fouillées aux *Ecoles et bibliothèques du Pays de Vaud au moyen âge* dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1935, à partir du premier fascicule. On n'a rien fait d'aussi complet sur ce sujet pour nos régions.

D'autre part, l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* pour 1935, qui vient de paraître, nous livre le texte d'une étude d'ensemble de S. E. Mgr Besson sur les écoles au moyen âge. On est heureux d'y trouver des indications bibliographiques très utiles, un exposé précis des principaux éléments de cette histoire, mais plus encore, à mon gré, une exacte situation du problème, le véritable esprit dans lequel il faut l'aborder et sans lequel on ne saurait le saisir, cette sérénité de jugement où entrent, à doses harmonieusement combinées, la sympathie qui ouvre l'intelligence et l'objectivité qui préserve de l'emballement.

Grâce à ces travaux récents, et j'en passe, il devient possible de mieux connaître la vie pédagogique du moyen âge et sa grandeur qui fut toute spirituelle, visant à l'essentiel avant qu'au secondaire, et ses faiblesses qui furent réelles. Les conditions matérielles de plus en plus dures de notre temps nous font mieux comprendre ces faiblesses, où nous finirons peut-être par retomber, mais saurons-nous garder cette grandeur ?

LÉON BARBEY.

---

## « LIRE, PARLER, RÉDIGER »

Le petit livre orange est épuisé. Comme on en demande encore, une nouvelle édition est en préparation. Les instituteurs et les institutrices qui auraient des procédés nouveaux ou des adaptations nouvelles de procédés à signaler, ceux aussi qui auraient de jolis exemples à fournir, rendraient service à l'auteur en les lui envoyant, Avenue de Pérolles, 22, Fribourg, jusqu'en janvier 1936.

E. DÉVAUD.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Le Traducteur*, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. — Les personnes désireuses de se perfectionner dans l'une ou l'autre des deux langues liront cette publication avec un réel profit. — Un numéro spécimen gratis sera envoyé sur demande par l'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

\* \* \*

*Timbres et cartes Pro Juventute 1935*. — *Pro Juventute* s'est donné de nouveau une peine énorme pour intéresser et charmer ses fidèles amis et donateurs, en leur soumettant ses nouveaux timbres et cartes.

Le Tessin, cette fois, est à l'honneur, ayant la joie de voir son premier conseiller fédéral, Stefano Franscini, le père de la statistique et le patient historiographe de son canton, sur le timbre de 30 cent., celui qui voyage le plus à l'étranger. Une Genevoise, gracieuse et élégante, orne le timbre de 20 cent., celui de la circulation interne pour le port de la lettre ordinaire. La Lucernoise, vigoureuse et saine, sera oblitérée sur le timbre de 10 cent., et la modeste Bâloise de la campagne, avec sa coiffe originale rappelant celle du grand pays voisin, se voit attribuer la valeur de 5 cent.

Quant aux cartes, c'est le Lucernois Franz Elmiger, décédé l'an passé, qui nous laisse les beaux paysages de la Suisse primitive où nous admirons à la fois le paysagiste et l'animalier, au caractère helvétique. Hans Witzig, de Zurich, s'est chargé avec beaucoup d'humour et de bonne grâce, de nous présenter de joyeux espiègles exprimant leurs vœux avec une drôlerie irrésistible.